****

*Ecole Raymond Logeais élémentaire – Saint Gratien*

**Conseil d’école du 19 mai 2015 - 18h30**

**Membres  (présents):** Sylvia Benaroch – Adeline Fisichella – Pascale Guillaume – Anne Broeckaert - Jennifer Mohlek – Christine Oliver - Sylvie Ternant - Angélique Maillet – Guillaume Dany - Jean-François Carbonel (enseignants)

Mme Charton (IEN) – Mmes Eustache-Brinio (Maire), Bernardin (Affaires scolaires) et Boidin -

M Montel (DDEN)

Représentants des parents (titulaires et *suppléants*) : Mmes Cappiali - André – Babas – *Bouarroudj* – Bouchekout - Caubet – El Ouair – *Gongon* – Haberbusch - Madoun

**Rased** : Christelle Vachon (psy) – Isabelle de Longueville (E)

**Introduction**

Certaines questions concernant plus particulièrement la municipalité seront traitées après l’arrivée de sa représentante, Madame Bernardin, qui nous a annoncé sa venue à partir de 19h.

Néanmoins, la question de la discipline périscolaire, bien que du ressort de la municipalité, sera abordée plus tôt, la référente Mme Blervacque n’étant plus disponible après 19h.

**Prévisions d’effectifs**

Effectifs au 19/05/2015 :   *191 (3 de plus que l’an passé à la même époque)*

Prévisions rentrée 2015 : 188 *élèves soit 23,5 ou 27 enfants/classe (selon nombre de classes)*

En raison du nombre d’élèves arrivant au CP inférieur à celui des CM2 quittant l’école, un risque de fermeture de classe existe, avec pour conséquence une augmentation sensible du nombre d’élèves par classe ainsi que des doubles niveaux.

**Composition de l’équipe pédagogique :**

Départs prévus : M. Guillaume Dany (CE2) et Mme Angélique Maillet (CM1/CM2 et CM2)

Mme Oliver occupera l’an prochain un poste à plein temps

Un poste à mi-temps et deux à quart temps restent à pourvoir, si possible par la même personne

**Aide administrative**

Madame Théry a vu son contrat arrêté au mois d’avril, pour raisons administratives. Nous espérons avoir une nouvelle personne, à former, à la rentrée prochaine.

**Discipline en temps périscolaire (garderie, restauration, étude)**

Madame Blervacque, référente présente un exposé sur la situation :

Quelques chiffres : - matin 14 enfants sous le préau

- cantine 150 enfants

- TAP 140 enfants

- étude 40 enfants

- garderie 17 enfants en baisse le vendredi

**Cantine :**

2 services de 75 enfants.

Trop d'enfants par service, mobilier prévu pour 66 enfants (11 tables de 6 enfants)

Les petits au 1er service

On est en limite d'accueil à la cantine pour l'école.

TAP :

4 classes occupées

2 classes dans le préau

2 classes dehors.

On alterne une semaine sur deux : les grands dans les classes une semaine, puis les petits dans les classes une semaine.

Etude :

15 enfants par étude, 3 études, 2 assurées par les référents et une seule prise en charge par un enseignant.

Il s’agit d’une étude surveillée se déroulant ainsi :

15 min : méthodologie

30 min : travail en autonomie, seul

15 min : l'adulte regarde le travail de l’enfant

**Repas :**

Equilibrés et variés, mais cela ne plaît pas toujours.

Mise en place d'un cahier de doléances tenu par les adultes qui notent leurs remarques et celles des enfants.

On ne force pas à manger, mais on doit goûter.

Dans l'ensemble du périscolaire, pas de soucis majeur sauf avec 1 enfant qui a été signalé en mairie.

Quelques parents viennent discuter avec Mme Blervacque et cela se passe bien.

Equipe plutôt motivée et efficace.

Le même animateur sur une classe pour la cantine et les TAP.

8 animateurs pour la cantine et 9 animateurs pour les TAP.

Réunion d'équipe tous les 2 mois.

Sur les TAP, travail le plus possible en lien avec le projet de la classe. Projet « arts en récré » en ce moment avec une exposition prévue pendant la fête de l'école.

Le foot a été stoppé pendant longtemps du fait de nombreux conflits entre les enfants.

Remise en place sur cette dernière période avec tournoi.

Punition lors des repas : plusieurs systèmes existent pour gérer le bruit :

- smiley qui sourit ou pas

- feu rouge, vert

- « allo, allo, j'écoute » et c'est le silence

- animateur lève le bras, les enfants aussi et le silence doit arriver

**Réaction des parents**: les parents restent vigilants sur les punitions. Ils veulent que cela soit correct. Ils évoquent une punition où les enfants restent les 2 bras en l'air en attendant le calme qui arrive tard, les repas refroidissent et les enfants ont mal aux bras.

Mme Blervacque n'est pas au courant, elle n'est présente que sur un des 2 services. Elle va en parler avec son équipe et a mis au courant Mme Brindisi.

Les effectifs de l'école sont en baisse mais il y a trop de demi-pensionnaires.

Besoin de mobilier à demander en mairie.

Certains enfants trouvent qu'il y a trop de bruit. Notre cantine résonne, ce serait peut-être mieux de prévoir un self ?

Nous remercions Madame Blervacque pour son exposé.

**Activités sportives et culturelles, sorties**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Sportives et culturelles | Sorties |
| CP  A. Broeckaert | 2 premières séances Ecole et Cinéma, la troisième ne semblant pas adaptée. Olympiades annulées  Athlétisme  Fin du judo et début de la piscine  Projet « Cirque » | Abeilles à St Gratien Expo Chats et Chiens à la Villette |
| CP/CE1  J. Mohlek | 2 premières séances Ecole et Cinéma, la troisième ne semblant pas adaptée.Olympiades annulées Athlétisme  Fin du judo et début de la piscine  Projet « Cirque »  Projet Collège | Palais de la Découverte : annulé (Vigipirate) Expo Chats et Chiens à la Villette |
| CE1  S. Benaroch / C. Oliver | Ecole et Cinéma Athlétisme  Unicef | Palais de la Découverte : annulé Vigipirate |
| CE1/CE2  S. Ternant | Fin de la piscine et judo | Spectacle théâtral le 29 mai |
| CE2  G. Dany | Ecole et Cinéma Tournoi mini handball | Sortie Museum d’Histoire Naturelle Musée de l’Air et de l’Espace |
| CM1  P. Guillaume | Escrime Projet « Cirque »  Athlétisme | Musée de l’Air et de l’Espace Sortie Museum d’Histoire Naturelle Sortie « RATP » |
| CM1/CM2   1. Fisichella / A. Maillet | Tournoi mini handball Ecole et Cinéma  Tennis de table  Piscine  Unicef | Musée de l’Air et de l’Espace  Sortie « RATP »  Projet Collège  Visite aux correspondants de Pontoise  Classe découverte « Tiffauges & Puy du Fou » |
| CM2  JF Carbonel / A. Maillet | Tournoi mini handball Ecole et Cinéma  Tennis de table  Piscine  Unicef | Musée de l’Air et de l’Espace  Sortie « RATP »  Classe découverte « Tiffauges & Puy du Fou » |

Pour toutes les classes : Sécurité routière, avec un intervenant CRS.

D’autre part, une sortie d’école est prévue avec deux cars (à négocier) le mardi 30 juin (destination à définir) .

Stages de remise à niveau pour les CM1 et CM2 : 4 élèves en ont bénéficié au printemps.

**Avenant projet d’école** « Mieux communiquer, mieux vivre ensemble »

Le projet d’école a été mis à jour. Nous envisageons de le remettre à plat l’année prochaine.

**Blogs :** les blogs fonctionnent moins bien cette année et sont moins consultés tant par les parents que par les élèves. Les parents ne doivent pas hésiter à laisser des commentaires. Pour les visiter :

<http://blog.crdp-versailles.fr/logelem>

à partir de ce blog, on accède également à ceux des classes.

**Bilan bibliothèque :** tenue par Madame Cappiali, mère d’élèves, tout au long de l’année. Nous tenons à la remercier à nouveau pour sa disponibilité.

**Présentation du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) :** Un exercice a eu lieu, avec mise à l’abri des enfants en simulation de situation de tempête (toutes les écoles de notre circonscription ainsi que 4 autres circonscriptions voisines).

Un exercice d’évacuation a eu lieu en début d’année. Un autre est prévu d’ici la fin des classes.

**Coopérative scolaire***: Solde :* 1976,27 € au 5/5/2015.

Bénéfices photos : 1569,10 € (+ 235,40€ par rapport à l’année dernière).

Les parents comme les enseignants sont tout à fait satisfaits des photos de cette année. La photographe a bien pris en compte les demandes des enseignants.

**Fête de l’école** prévue le 27 juin, à partir de 9h30, comme l’an passé.

**Discipline dans l’école**

Dans le courant de cette année, à plusieurs reprises, des parents sont intervenus dans la cour de l’école pour adresser à des enfants des avertissements, mises en garde, voire même des menaces dans deux cas.

Avec l’accord de l’inspection, nous avions choisi de rencontrer les parents concernés puis, afin de ne pas leur porter préjudice ni stigmatiser leurs propres enfants, nous avions décidé de ne pas donner d’autre suite.

Un dernier incident nous a amenés à revoir cette position et à envisager des mesures complémentaires envers le parent incriminé.

Il se trouve que certains parents, dont ceux évoqués ci-dessus, ont porté des critiques sur la façon dont la discipline était exercée par le personnel enseignant, parlant même de mesures vexatoires et traumatisantes.

Bien que n’étant pas certains de leur expertise en la matière, nous les informons que les sanctions, appliquées avec mesure dans l’école, sont débattues en conseil des maîtres et que, à notre connaissance, aucun enfant n’a eu à pâtir des excès évoqués.

Des parents évoquent des cas particuliers, ce qui n’est pas l’objet de cette réunion. Il en ressort néanmoins que les difficultés rencontrées proviennent de remarques faites par d’autres parents, observant la cour de l’extérieur ou de leur fenêtre surplombant l’école, commentant la conduite ou les activités des élèves pendant ce temps de pause et les rapportant aux familles concernées.

Nous proposons de laisser à chacun, parents comme enseignants ou animateurs, l’exercice et la responsabilité de ses propres fonctions.

Nous rappelons l’existence d’un règlement intérieur, présenté chaque année au premier conseil d’école.

**Accompagnement des sorties scolaires**

Nous rappelons les règles actuelles en vigueur à l’école : dans le respect des principes de la République, la neutralité doit être la règle, que ce soit dans les domaines politique, religieux ou philosophique. Ainsi, les adultes côtoyant les enfants et donc susceptibles de les influencer par leur tenue ou leur attitude se doivent de respecter une stricte neutralité et éviter tout signe ostensible d’appartenance à tel ou tel parti, confession ou école de pensée.

De plus, toute personne accompagnant un groupe doit y avoir été autorisée par la direction de l’école.

**Municipalité**

**Travaux réalisés et prévus**

Mise en peinture du préau et mise en protection des poteaux. A priori les enseignants vont avoir le droit de choisir la couleur dans un panel.

Demande de mobilier : tables individuelles et chaises réglables. Rien n’a été budgété cette année pour notre école. Pas avant 2016 pour les chaises qui sont prioritaires.   
Evaluer le nombre nécessaire et le transmettre.

Manque de mobilier dans le préau et à la cantine : à voir avec Mme Blervacque.

Discussion autour de la possibilité d'un self. Très peu de chance...

Fibre optique : dans 18 mois dans toute la ville.

Prises ethernet dans chaque classe ? A voir mais cela ne doit pas être des dépenses inutiles en vue de l'arrivée de la fibre.

Rideaux occultants changés dans les deux classes avec TNI. Toutes les classes doivent d’ailleurs être maintenant équipées, afin d’utiliser les vidéoprojecteurs dans les meilleures conditions.

Panne du vidéoprojecteur sur un TNI en CM2 : remplacement de l’appareil après une dizaine de jours de non fonctionnement.

**Etudes :**

Les études sont réservées en priorité à deux personnes de l’équipe municipale (référents ou non), s’il reste un besoin, il est fait appel à un enseignant volontaire. Nous rappelons que l’équipe enseignante s’était engagée, suite à d’importants dysfonctionnements, à fournir des enseignants pour assurer l’étude.

Madame Bernardin nous indique que le coût de l’étude assurée par un enseignant est plus important, les référents étant déjà rémunérés sur ce temps de travail. Elle se propose néanmoins d’étudier cette question, ce dont nous la remercions.

Il ne s’agit pas pour nous de mettre en cause la qualification du personnel municipal mais de rappeler le bénéfice que peuvent retirer les élèves de l’intervention d’un enseignant. De plus, ils bénéficient de fait d’une étude « dirigée » au lieu d’une étude simplement « surveillée » comme prévu par la municipalité.

**Questions diverses :**

* Contre-allée devant l’école : nous avons été informés par le service scolaire de la mise en place de bornes amovibles télécommandées réservant la contre-allée aux cars municipaux. L’école demande la possibilité d’utiliser ces bornes afin de permettre les livraisons (fournisseurs et déchargement des véhicules desservant l’école).

Madame Bernadin nous indique que nous pourrons disposer d’une télécommande.

* Stationnement près de l’école : le service scolaire nous a priés d’annoncer aux parents et aux enseignants qu’à partir de la rentrée de septembre 2015, ils n’auraient plus accès au parking jouxtant l’école, contrairement à ce qui était l’usage depuis de nombreuses années.

Nous attirons l’attention de la municipalité sur le nombre de parents déposant leurs enfants et venant les récupérer. La maternelle occupant le même immeuble que l’élémentaire, le risque d’encombrements semble élevé.

D’autre part, beaucoup d’enseignants utilisant leur véhicule personnel, quelles seront les possibilités de parcage pour eux ?

Madame Bernardin rappelle qu’il s’agit d’un lieu privé, sur lequel la municipalité n’a pas de possibilité d’intervenir.

Elle pense que les enseignants pourront bénéficier d’une possibilité de garer le véhicule mais n’envisage pas de modification permettant le stationnement des véhicules des parents déposant leurs enfants. D’autres écoles n’ont pas de parking non plus.

Nous insistons sur les risques liés à la sécurité des familles.

* Suppression du poste de gardienne et réduction des horaires de Madame Delahaye, agent technique, dont l’emploi du temps passe à mi-temps au service de l’école.

Un visiophone est proposé pour permettre aux personnes disponibles (enseignants ? directeur ? adjoint administratif éventuel ?) d’ouvrir la porte du RDC à distance.

Nous y voyons beaucoup d’inconvénients, les enseignants ne pouvant interrompre leur classe pour ouvrir la porte. De plus, il semble difficile de contrôler qui rentre dès lors que l’ouverture a été déclenchée. De ce fait, les accès à l’école pendant les heures de classe s’en trouveront réduits.